

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	\$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	0 75

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	\$1 00
Six mois	0 50
Trois mois	0 25

Pour pouvoir discontinuer il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 3 mois et payer tous les arrérages.

UN CENT LE NUMERO

L'ELECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

PLAMONDON & Co, Éditeurs-Propriétaires.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef.

TARIF DES ANNONCES

	Par ligne
Première insertion	\$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
Trois fois par semaine	0 06
Deux fois par semaine	0 07
Une fois par semaine	0 08
AVIS de naissance, mariage ou décès	0 09
Les annonces suivantes seront insérées pour un certain temps : Demandes d'emploi—Demandes de Domestiques ou employés—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés.	
Toutes lettres, etc., devront être adressées à PLAMONDON & Co, Bureau de l'ELECTEUR, 118 et 120, Côte Lamontagne.	

ANNONCES NOUVELLES.

Avis—Henry A. Bedard
Faience—Renaud & Co.
Traverse de St. Romuald et Syllery.
Perdu.
A. E. Courchesne, professeur de violon.

LE BAL DES CITOYENS

Les personnes désireuses d'assister à ce bal sont priées de se procurer immédiatement leurs cartes d'admission en s'adressant au comité qui siège tous les jours au No 1 Hôtel St-Louis, de 2 h. P. M. à 9 h. P. M.

JULES TESSIER,
R. CAMPBELL,
Secrétaires.

QUEBEC 15 OCTOBRE 1883

L'élection de Lévis

Le parti libéral a décidé de ne point faire d'opposition à M. Belleau dans le comté de Lévis.

Nous approuvons cette détermination, car cette élection se présente dans des circonstances tout à fait exceptionnelles et que nous allons expliquer.

La question qui absorbe aujourd'hui l'attention du public est certainement l'état déplorable dans lequel se trouvent réduites les finances de la Province. Notre position est devenue si critique qu'elle provoque le réveil des plus indifférents et fait taire chez un grand nombre de politiciens cet esprit de parti qui a fait tant de mal depuis quelques années dans notre province.

Dans des circonstances aussi difficiles, lorsque la question qui se dresse devant l'opinion n'est autre qu'une question de salut public, le parti libéral a une tâche importante et glorieuse à remplir.

Son but, tous ses efforts doivent tendre à sauver la situation.

Puisque le gouvernement Mousseau, loin d'améliorer la position de la province, la compromet, chaque jour, d'une façon alarmante, c'est le devoir, croyons-nous, du parti libéral d'aujourd'hui—pour le moment du moins—la guerre au gouvernement d'Ottawa, et de tendre franchement la main à tout bon patriote—à quelque parti qu'il appartienne—qui consent à l'aider au renversement de l'administration locale.

A ce point de vue, le seul raisonnable, le seul vraiment politique, c'est de se rallier à une erreur de combattre M. Belleau que nous retrouvons dans nos rangs lorsqu'il s'agit du gouvernement de Québec.

Nous pensons donc que nos chefs ont agi sagement en prenant la détermination de ne pas engager la lutte dans le comté de Lévis.

Si nous avions fait la lutte à M. Belleau, nous aurions soulevé des animosités parmi les conservateurs qui nous aident à renverser le gouvernement de Québec, nous aurions joué le jeu et servi les petits intérêts de notre ministère local, et cela sans espoir d'aucun résultat pratique à Ottawa.

En effet, que le député élu à Lévis soit libéral ou conservateur, le gouvernement n'en aura pas moins une majorité écrasante et n'en continuera pas moins à mener les affaires comme il l'entend. Sir John n'en sera pas moins Mahomet et Sir Hector son prophète.

Ne vaut-il donc pas bien mieux

alors ménager nos ressources, contenir nos forces, diriger nos efforts pour lutter contre le gouvernement local ?

Oui ! Le gouvernement Mousseau, voilà l'ennemi ! C'est lui qu'il faut combattre sans trêve ni merci, puisqu'avec un peu de persistance et d'énergie nous réussirons facilement à l'écraser. Eh bien ! dans la lutte contre ce gouvernement incapable et malhonnête, M. Belleau, le candidat ministériel à Lévis, est un des nôtres, puisqu'il professe ouvertement ses antipathies pour l'administration locale.

C'est donc pour cette raison que le *Quotidien*, inspiré par le gouvernement local et ses amis, a cherché à susciter de l'opposition à M. Belleau, espérant sous l'empire de ces menaces lui arracher une promesse de supporter le gouvernement Mousseau. Vains efforts ! Les libéraux ont bien vite aperçu le rôle de dupe qu'on voulait leur faire jouer.

Comme nous, M. Belleau combat le gouvernement de Québec, le règne de la corruption et du gaspillage dont le premier ministre est le porte-étendard, et à ce titre, M. Belleau mérite qu'on ne lui fasse pas une lutte inutile.

Ne perdons pas de vue non plus qu'aux dernières élections locales, M. Belleau était notre candidat contre un des ministres d'alors, l'hon. M. Paquet.

Il n'a pas changé depuis d'opinion sur le gouvernement Mousseau, pas plus que nous n'avons changé nous-mêmes.

C'est donc en réalité notre homme, notre candidat qui va remporter la victoire ; la dernière élection a partant porté d'excellents fruits.

Le gouvernement local comprend si bien que l'élection de M. Belleau sera une défaite pour lui, qu'il a remué ciel et terre pour avoir son candidat. Au dernier moment, voyant son impuissance, il s'écrit par l'entremise du *Quotidien* : « M. Belleau est l'homme qu'il faut et nous allons l'élire ; que les libéraux viennent nous rencontrer s'ils sont assez braves. » Voilà bien le langage des désappointés qui, incapables de se venger, jouent le rôle de la mouche du coche et disent à M. Belleau : ne craignez rien, nous allons vous faire élire.

Non, réservons nos forces pour l'élection locale qui aura lieu prochainement à Lévis. L'influence de M. Belleau aura encore grandi par son élection et il sera plus que jamais en mesure de nous aider à combattre le gouvernement Mousseau, l'ennemi commun.

Telle est notre manière d'envisager la situation en ce qui regarde l'élection de Lévis.

Le bal des citoyens

Mercredi soir, les citoyens de Québec seront appelés à rendre pour la dernière fois leurs hommages au couple princier qui depuis cinq ans occupe le premier degré de la hiérarchie canadienne. Pendant ces cinq années, le pays entier a appris à estimer Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la Princesse Louise.

Si l'un et l'autre ont su, par la serène et gracieuse dignité de leur accueil, se rendre éminemment sympathiques à tous les Canadiens sans distinction de race, il ne faut pas oublier non plus les égards marqués qu'ils n'ont cessé d'avoir pour la province de Québec, les fréquents hommages qu'ils ont rendus publiquement à notre langue, leurs préférences apparentes pour notre vieille et pittoresque

capitale. La fille de notre Reine a fait de Québec son séjour favori. Artiste, elle en a reproduit sur la toile des croquis admirables ; princesse, elle a prodigué à nos concitoyens les bais, les *at home*, les dîners somptueux.

Le bal de mercredi est le dernier témoignage de sympathie que la cité de Québec soit appelée à rendre au parti vice-royal.

Nos principaux concitoyens devront donc se faire un devoir de s'inscrire pour ce bal et d'y assister en foule.

La situation

Le *Canadien* de ce matin laisse entrevoir la vraie situation de la politique provinciale. Il dit clairement que les castors se montrent tellement exigeants qu'il n'y a pas d'entente possible. M. Mousseau restera premier ministre, et il n'y aura de changements que dans le personnel de son cabinet.

Cela confirme les rumeurs de pourparlers que nous avons publiées.

Le *Canadien*, organe du gouvernement, signifie aux castors que, pour avoir voulu trop avoir, ils n'auront rien. Il indique même jusqu'où vont leurs prétentions : d'après lui, ils réclamaient jusqu'au choix du lieutenant-gouverneur.

On n'a donc pu s'entendre, et les choses vont rester dans le même état, à l'exception de quelques remaniements d'importance secondaire dans le cabinet : simple repâtage calculé pour donner au gouvernement la force de résistance qui lui fait si déplorablement défaut pour se défendre contre une opposition croissante.

La situation financière à Montréal

Il règne depuis quelques jours une véritable panique dans le monde des affaires à Montréal. Nous avons déjà constaté des signes nombreux de décadence, auxquels viennent s'en joindre d'autres. Outre le cas de la Banque d'Echange, on signale aujourd'hui jeux ou trocs autres banques qui seraient sur le point de fermer leurs portes.

Ces rumeurs visent en particulier la Banque d'Ontario, la Banque du Peuple et la Banque Jacques Cartier. On va jusqu'à dire que le Grand-Tronc a donné ordre à ses agents de refuser les billets de cette dernière banque.

D'autre part, on parle d'un millionnaire—quelques-uns disent que c'est M. Gault—qui, après avoir investi sa fortune dans le commerce des cotons sur la foi des séduisantes promesses de la Protection, se verrait aujourd'hui ruiné et obligé de déposer son bilan.

ACTUALITES

L'hon. M. Laurier est en cette ville.

L'hon. M. Caron est attendu à Québec, ce soir.

L'hon. M. Blanchet a fait ses adieux aux électeurs de la ville de Lévis, hier après la messe, et M. Isidore Belleau a posé sa candidature.

Des orateurs ont adressé la parole dans les différentes paroisses du comté de Chicoutimi, hier après la messe, pour engager les contribuables à ratifier le règlement accordant \$100,000 à la Cie du chemin de fer du Lac St-Jean.

Il était rumeur hier, en cette ville,

qu'un journal conservateur anglais de cette ville devait se déclarer formellement contre le gouvernement Mousseau et se rallier à l'opposition.

L'enquête sur la demande en déqualification de M. Leblanc, l'ex-député de Laval, vient de mettre au jour tout un petit scandale qui a causé une véritable sensation devant le tribunal de Montréal où se poursuivent les procédures. Nous en reparlerons demain.

Disons seulement pour aujourd'hui qu'il a été établi, par le témoignage de M. Hughes, que M. Sénécal a souscrit \$1,000 pour l'élection de Laval, et que cette somme a été distribuée entre les orateurs ministériels qui ont travaillé pour M. Leblanc ; ce dernier en a eu lui-même sa part.

Or, tous ces messieurs avaient antérieurement juré n'avoir pas reçu un sou de qui que ce fût.

Les membres du comité général du bal des citoyens sont priés de se réunir à l'Hôtel-de-Ville à 4 heures cette après-midi.

Le steamer de la malle «Sardinian» est entré dans le port à 9 h. 15 a. m. hier.

Les honorables MM Mousseau, Starnes et Wurtele sont partis pour Montréal dans le char officiel attaché au convoi du chemin de fer du Nord, hier après-midi.

Nous sommes heureux de voir que le nouveau gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick augmente rapidement sa majorité.

Samedi dernier, une élection avait lieu à Westmoreland dont le siège à la législature locale est resté vacant par le choix de M. P. Landry comme représentant du comté de King au parlement fédéral. Aux dernières nouvelles reçues du comté, M. Killam, le candidat du gouvernement, se trouvait élu par une majorité de 274 voix sur M. Wells.

C'est encore un siège que le gouvernement vient d'enlever à l'opposition.

Son Excellence le Gouverneur-Général et la Princesse Louise quittent définitivement Ottawa à midi, aujourd'hui.

Ils arriveront à Montréal vers 3 h. A 4 heures l'adresse des citoyens leur sera présentée et la journée se terminera par un grand bal au Windsor.

Plus de 500 journalistes ont été engagés depuis une quinzaine dans les paroisses du bas du fleuve, pour aller travailler sur la section du chemin de fer du Pacifique au nord du Lac Supérieur.

Le prix convenu est de \$2 par jour, ceux qui ne resteront pas au moins 4 mois au service des contracteurs devront rembourser \$8 pour leurs frais de transport.

La presse anglaise, par tout le pays, ne dissimule pas son désappointement du verdict rendu par le jury dans l'affaire de Mme Coates à Sherbrooke.

Du Temps de samedi

M. Forest, officier rapporteur du comté Jacques-Cartier, a notifié M. J. A. Descarries, hier, que le rapport officiel sera terminé aujourd'hui, et qu'il l'enverra au greffier de la Couronne en Chancellerie au commencement de la semaine prochaine. On s'attend à avoir le rapport de l'élection de M. Mousseau, dans la *Gazette Officielle*, vers la fin de la semaine prochaine.

Le président du Sénat, l'honorable M. MacPherson et madame MacPherson

sont arrivés d'Europe hier matin, par le *Sardinian*. Ils sont repartis hier après midi pour Montréal.

Demain, aura lieu à la chapelle du couvent de l'Hôpital Général la prise de voiles de Mlle Caron, deux filles du feu lieutenant-gouverneur.

Le *Grognard* a cessé de paraître parce que le sénateur Trudel l'a menacé d'une action pour libelle. Il va probablement reparaitre sous un autre nom.

Les séances de la Société Royale auront lieu les 6, 7 et 8 novembre prochain, à l'Université Laval. Les séances du 6 et du 7 commenceront à dix heures du matin et se tiendront dans un des salons. La séance solennelle se tiendra le 8, dans la grande salle des réceptions, et commencera à 7 h. et demie du soir.

M. l'abbé L. N. Bégin se propose de consacrer ses loisirs à terminer un ouvrage historique assez important, qui devra être publié dans le cours de la présente année.

Cet ouvrage renfermera la discussion des questions les plus controversées de l'histoire de l'Eglise, surtout de celles qui ont quelque rapport avec le dogme catholique. Il sera écrit en latin et devra servir plus tard de manuel aux élèves de la faculté de théologie de l'Université Laval.

COUR CRIMINELLE

(Séance de samedi après-midi)

Le procès de Brunet et Lépine se termine par un verdict de « coupable » rapporté par le jury après une courte délibération, malgré les éloquentes plaidoiries de M. F. X. Lemieux pour Lépine et de M. Ch. Langolier pour Brunet.

Son Honneur le juge Ramsay ne prononce pas de suite la sentence, et la cour s'ajourne à lundi.

On remet les menottes aux deux prisonniers. A ce moment, Lépine faillit tout à coup et sanglota à haute voix. Son compagnon de chaîne reste impassible. On les fait remonter dans le flacre qui doit les ramener à la prison. La foule s'écoule, échangeant des propos où la pitié l'emporte.

A la demande du tribunal, M. Lemieux s'est constitué le défenseur de Sontraine.

On instruit aujourd'hui le procès de James Cannon, accusé d'incendie.

M. Achille Carrier occupe pour la défense.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le *Canadien* rapportait de la manière suivante une décision rendue dans la célèbre cause

FORTIER VS MERCIER.

Jugement rendu par l'hon. A. Stuart 3 septembre, 1883.

Le défendeur avait inscrit cette cause sur le rôle de droit, prétendant que les allégués de la réplique spéciale à ses plaidoyers n'étaient pas fondés en droit.

Une erreur cléricale commise dans cette réplique, que le demandeur a reconnu en cour justifier la défense en droit dans certaines parties, la cour a maintenu cette partie de la défense en droit sans frais et aussi la réplique spéciale du demandeur sans frais.

Par ce jugement le demandeur est admis à prouver le contraire des accusations de l'honorable M. Mousseau, en chambre le 12 mars dernier, reproduites avec commentaires dans le *Quotidien* du 13 mars et dans ses plaidoyers dans la cause.

Dans le prononcé du jugement, il a été clairement dit qu'un journal n'avait pas droit de publier un libelle pour paroles dites en chambre, par un membre, eût-il ou non le privilège



J. DONATI
WATCH-MAKER & JEWELLER
158, RUE FAUBOURG ST-JEAN

BEDARD & DONATI

Horlogers et Bijoutiers

241, RUE ST-PAUL (PALAIS) 241

En face du dépôt du chemin de fer du Nord, Québec.

offrent en vente soit à leur magasin du Palais soit à celui du faubourg St-Jean l'assortiment le plus riche qu'il y ait dans la ville. Les acheteurs y trouveront depuis l'article moyen au plus dispendieux tel que :

Montres d'or et d'argent Horloges, Epinglettes, Pendules et Boucles d'oreilles, Anneaux, Bagues, Boutons, Loquets, Chaînes Pince Nez, Lanettes, Argenteries de toutes sortes, chaînes de Pipes, etc., etc.

Ayant acheté tout leur assortiment argent comptant et ayant ajouté de tous les avantages de l'escompte, ils sont à même aujourd'hui de pouvoir offrir au public des prix qui défient toute compétition. Ils espèrent que le public les favorisera d'une visite et promettront être satisfaction.

4 sept

TRAVERSE
de St-Romuald et Sillery



Le nouveau steamer

LEVIS

Capt. Desrochers

tiendra la ligne suivante à partir du courant

courant incessamment (le temps) : cir.

constances le permettant :

St-Romuald. Québec

8.00 a.m. 9.00 a.m.

10.00 a.m. 11.30 a.m.

1.00 p.m. 2.00 p.m.

3.00 p.m. 4.30 p.m.

Service du dimanche

4.30 p.m. 1.00 p.m.

Touchera à New Liverpool, Bridgewater

Côte St au quai Bowen à Sillery.

2 oct

"LES PETITES AFFICHES"

Publiées tous les samedis à New-York

(Etats Unis) se recommandent par la modicité

du prix de leurs annonces aux commerçants

et aux industriels intéressés à faire connaître

leurs produits, aux patrons à la recherche

d'ouvriers et aux ouvriers en quête d'ouvrage, etc.

Ce journal donne en outre gratis, dans ses

colonnes ou sous enveloppe, tous renseignements

qu'il est en son pouvoir de fournir.

On envoie franco des numéros spécimens à

toute personne qui en fait la demande.

L. TESSON & CIE,

23, Dey Street,

New-York.

On reçoit aux bureaux de l'Electeur des

abonnements et des annonces pour les Petites

Affiches.

6 sept

Maison à Vendre

Une maison en briques à deux étages

située rue du Roi 88 et 86, à des

conditions faciles.

S'adresser à ELZEAR FILLION.

Rue Ste Monique St-Sauveur No 56.

14 août 1883 3m

Miss Aurélie ronge un peu et

baissa le front.

En effet la conversation roulait

sur elle. Et quand nous en con-



de F. . Quebec et Lac St-Jean

Trains de fret et de passagers, tous les jours,

dimanche excepté, aux heures suivantes :

DEPART DE QUEBEC, gare du Palais.

4 05 P.M.—Train-poste pour St-Raymond,

arrivé à 6.30 p.m.

10.00 A.M.—Trains-passagers tous les samedis

seulement pour St-Raymond, arrivée à midi.

DEPART DE ST-RAYMOND

6.20 A.M.—Train-poste pour Québec, arrivé

à 8.55 a.m.

6.40 P.M.—Train de passagers tous les samedis

seulement pour Québec, arrivée à 9.15 P.M.

Touchant à Petite-Rivière, Ancienne-Lorette,

St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, St-Catherine,

Lac St-Joseph, Lac-Sergeant et Bourg-Louis.

Les trains marchent sur l'heure de

Montréal.

Les trains coïncident à St-Ambroise avec

la diligence de Lorette (village indien), à la

station Valcartier avec la diligence du village

Valcartier, et à St-Gabriel avec le nouveau

chemin pour l'établissement de la Rivière

aux Pins.

Billets de retour au seul prix de première

classe pour le samedi.

Le fret reçu après 3.00 P.M. ne sera pas

expédié avant le lendemain.

GEVE & ALDEN, J. G. SCOTT,

Agents des billets. Sec. et Gérant.

Commercial Chambers.

1er oct 1883

CHEMIN DE FER

Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'ETE

A PARTIR DE

LUNDI, LE 2 JUILLET 1883

Les convois circuleront comme suit :

Départ de Sherbrooke

pour Jonction Beauce,

Lévis et Québec..... 8 15 a.m. 7 00 p.m.

Arrivée à Jct. Beauce..... 12 45 p.m. 3 40 a.m.

Départ de Jct. Beauce..... 1 00 p.m. 4 00 p.m.

Arrivée à Lévis..... 2 40 " 7 00 "

" à la Tr. Lévis. 3 00 " 7 30 "

Départ de Québec pour

Jonction Beauce Sher-

brooke et différents

endroits de la Nouvelle

Angleterre.....

Départ de la traversée de

Lévis..... 12 30 p.m. 5 00 a.m.

Départ de Lévis..... 12 45 p.m. 5 30 "

Arrivée à Jct. Beauce..... 2 35 " 8 30 "

Départ de Jct. Beauce..... 2 50 " 8 45 "

Arrivée à Sherbrooke..... 7 10 " 4 45 p.m.

Départ de Lévis pour St-

Joseph..... 8 30 "

Arrivée à St-Joseph..... 7 15 "

Départ de St-Joseph

pour Lévis..... 8 00 a.m.

Arrivée à Lévis..... 10 00 "

Les convois marchent sur le temps de Mont-

réal.

Quinze minutes sont accordées pour les

rafranchissements à Jonction de Beauce.

Le char-pais sera le trajet entre Québec,

Sherbrooke et Newport comme suit : Départ

de Québec, Sherbrooke et Newport les lundis,

mercredi et vendredi de chaque semaine.

Départ de Newport et Sherbrooke pour Qué-

bec, les mardis, jeudis et samedis de chaque



Tailleur de Son Excellence le Gouver-

neur-Général

D. MORGAN.

PLACE D'ARMES, EN FACE DE

LA TERRASSE DUFFERIN

Déménagé

J'ai récemment ouvert à l'adresse sus-in-

diquée un grand choix d'étoffes pour vête-

ments complets de draps et tweeds pour hom-

mes, que le vendrai à GRAND MARCHÉ

POUR ARGENT COMPTANT.

Aussi : lingerie pour hommes, parapluies,

caoutchoucs, vêtements tout faits, etc., etc.

Remarque bien l'adresse, PLACE

D'ARMES, en face de la Terrasse Dufferin.

15 août 1883. 2 mois

A vendre ou à louer

MEUBLEE OU NON MEUBLEE

Une grande maison située sur le Cap,

rue St-Denis, No 16, avec toutes les

améliorations les plus récentes,

cour, écuries, hangars, etc.

S'adresser à

H. G. JOLY,

Exécuteur succession Gowen,

Bureau de Poste, Boite 1063.

11 sept 1m

AVIS AUX TOURISTES !

On trouvera à mon établissement un

gandet magnifique assortiment de

DENTELLES, GANTS,

MOUCHOIRS, FICHUS,

CHALES, ETC.

ainsi que de

LINGERIE ET VETEMENTS POUR

HOMMES.

Le tout à bas prix

Venez examiner par vous-mêmes.

A. W. LEITCH,

RUE DE LA FABRIQUE

15 août 1an

A vendre ou à louer

UNE SUPERBE MAISON DE

CAMPAGNE, située à St-Am-

broise de la Jeune Lorette.

Avec jardin potager, cour spacieuse, jardins

de fleurs devant la maison, écurie et remise

avec l'eau dans la maison.

Superbe habitation pour un médecin ou

quelqu'un qui voudrait se retirer des affaires.

Possession au 1er octobre au gré de l'ache-

teur ou du locataire.

S'adresser sur les lieux à

JULES BOUCHARD.

26 juillet

AVIS

Le steamer "BIENVENU"

reparaît à neuf et part pour le restaurant, est à la

disposition des organisateurs d'excursions ou

pélerinages qui pourront le louer à des con-

ditions raisonnables. Il offre accommoda-

tion pour 5 ou 600 personnes.

S'adresser au bureau de la Cie de Naviga-

tion du Saint-Laurent, quai St-André.

16 août

Charbon à vendre

De toutes les qualités, à un prix pour

com. tant.

GEDEON GAGNON,

119, rue St-Pierre

12 juillet 5m

ROMANOE NOUVELLE

Blanche, te souvient-il ?

Paroles de J. B. CAQUETTE,

Musique de E. VINCELETTE.

Prix 50 cts.

LES MEILLEURS

Pianos Américains et

Canadiens

sont ceux fabriqués par W. KNABE & CIE,

de Baltimore et New-York, Etats-Unis.

CHICKERING de Boston, "

STEVENSON & CIE, Kingston, Ont. Canada.

NEWCOMBE & CIE, Toronto, "

HEINTZMAN & CIE, "

G. M. WEBER & CIE, "

En vente à Québec, seulement chez

BERNARD & ALLAIRE.

Harmoniums

de W. DOHERTY & CIE—DOMINION OR

GAN CO.—BELL, SON & CO.

Pianos et harmoniums de seconde main à

très bas prix.

BERNARD & ALLAIRE.

MACHINES A COUDRE.

La nouvelle machine Helpmate de William,

Singer de Famille, New-William, Domestic

de New-York, Wilson Oscillating, Shuttle de

Chicago.

Seule agence à Québec,

Bernard & Allaire.

Éditeurs de Musique.

No 6 Rue la Fabrique, Québec

13 déc

N. O. RUEL & Cie.

Peintres-Décorateurs.

65, rue St-Vallier, St-Sauveur

de Québec.

MM. N. O. Ruel & Cie remercient cordia-

lement leurs amis et le public en général de

l'encouragement qu'ils en ont reçu jusqu'à

ce jour.

Ils se promettent bien de continuer à mé-

riter cette confiance dans l'avenir.

On trouvera comme auparavant chez MM.

Ruel & Cie, des peintures unies, imitation,

portraits au crayon et à l'huile, toiles tra-

parentes pour vitraux, enseignes de tous genres

et dans les derniers goûts, cadres, chro-

miroirs, gravures sur acier et cadres de fantaisie,

miroirs de toutes grandeurs.

MM. Ruel & Cie, font encore une spécialité

de la pose des tapisseries.

Ils invitent chaleureusement leurs amis et

le public à leur rendre visite. Ils sont con-

vaincus d'être en mesure de donner une réelle

satisfaction à tous ceux qui leur confieront

de l'ouvrage en décorations ou même qui

accrocheront à leur établissement.

La maison Ruel & Cie s'est assurée les

services d'un jeune artiste plein d'avenir M. G.

E. Dorval. Un doreur est attaché à l'établis-